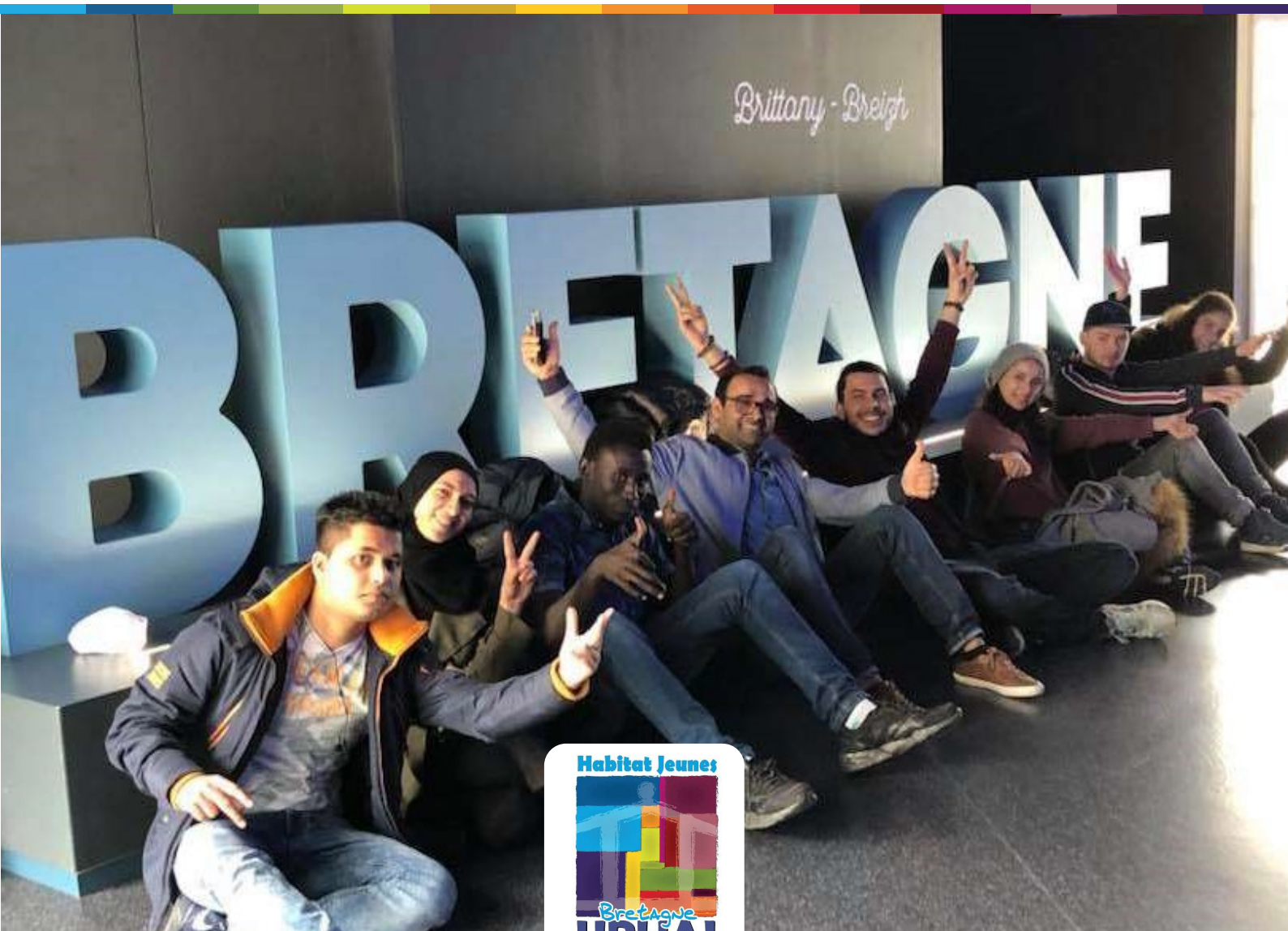


UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BRETAGNE

HABITAT JEUNES : LOGEMENTS ENGAGÉS

RAPPORT MORAL & D'ORIENTATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| RAPPORT MORAL & D'ORIENTATION | 4 |
|--|----------|

| | |
|--|----------|
| RAPPORT D'ACTIVITÉ URHAJ BRETAGNE | 6 |
|--|----------|

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 7 |
| 1 - GARANTIR LES PRINCIPES DU PROJET HABITAT JEUNES | 8 |
| 2 - VALORISER LA PLACE ACTIVE DES JEUNES DANS LE PROJET HABITAT JEUNES | 14 |
| 3 - DÉVELOPPER LA COMMUNICATION | 22 |
| 4 - RENOUVELLER ET ADAPTER LE PARC IMMOBILIER | 25 |
| 5 - ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU PROJET HABITAT JEUNES | 31 |

RAPPORT MORAL & D'ORIENTATION



RAPPORT MORAL & D'ORIENTATION

Nous nous étions promis que, dès le retour à un contexte de vie considéré comme normal, sans privation excessive de liberté, nous nous ménagerions un espace de convivialité qui nous a fait défaut. Cette assemblée Générale 2022 était donc une bonne occasion.

Ce rapport, dit moral, sera le dernier pour moi, et je suis ravi que ce mandat que vous m'aviez confié, après le départ de Jean Yves Breton, s'achève sur un exercice 2021, à la fois dans la continuité du projet et particulièrement riche au plan de l'innovation et de la consolidation de nos partenariats, pour n'en citer que quelques uns puisque le rapport d'activité y reviendra :

- La création de l'association Habitat Jeunes en Trégor Argoat, avec nos collègues de Guingamp, après 6 années de gestion directe du Fjt de Lannion et de son redressement tant politique, que socio-éducatif, que économique.
- La participation de l'URHAJ et du réseau au Plan d'Urgence du Conseil Régional « Vivre sa jeunesse en Bretagne » qui s'est traduit par une enveloppe de 200 000 € en soutien aux jeunes et aux projets collectifs. La journée bilan du 31 mai 2022 à Brest aura montré la formidable mobilisation des adhérents, tant sur le soutien individuel aux jeunes qu'à travers plus de 50 projets collectifs.
- La mise en marche du projet de Service Habitat Jeunes départemental sur le Finistère. Il confirme combien il est urgent pour nous d'amplifier le développement et la diversification de l'offre de logements. Aujourd'hui, l'accès au logement, d'une façon générale, mais particulièrement pour les jeunes, n'a jamais été aussi difficile, tous les FJT cumulent les listes d'attente et la réponse encore largement monolithique Foyer de Jeunes Travailleurs n'y suffit pas.
- Enfin, Le Congrès national de novembre, à Rouen, à l'issue duquel nous nous sommes dotés d'une nouvelle motion d'orientation pour 4 années.

Cette Motion d'Orientation qui sera au cœur des réflexions de l'AG 2022 de l'URHAJ Bretagne, réaffirme notre ambition, de créer les conditions de l'émancipation des jeunes, autour de 3 axes sur lesquels il y a désormais urgence à agir et d'ailleurs sur lesquels vous êtes déjà en action.

Urgence climatique et transition écologique : beaucoup de jeunes y sont sensibles, comme beaucoup d'autres en sont éloignés, mais globalement ils interrogent nos organisations et s'engagent sur les enjeux environnementaux, parce que c'est leur avenir proche qui est interrogé. Le récent séminaire de l'UNHAJ a pris acte du fait que la transition énergétique n'est plus une option pour nous, il a dégagé des pistes de travail pour anticiper ces mutations et nous permettre d'agir, chacun sur notre territoire, à partir des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU à horizon 2030, c'est demain, nous décaler d'une écologie punitive dans l'évolution des usages de nos espaces bâtis, nous préparer à l'entrée en vigueur de la réglementation dite RE2020 qui s'appliquera progressivement aux logements foyers neufs.

Et bien entendu, ne pas dissocier enjeux environnementaux et enjeux sociaux, de ce point de vue, nous aurons à aller vers les labellisations et engager une démarche plus globale intégrant les grandes mutations de notre société : économique – écologique – sociale – modes de gouvernance à travers la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

Notre volonté et surtout votre volonté n'y suffira pas, si les moyens financiers publics et privés, annoncés pour la réalisation des 17 ODD, ne sont pas au rendez-vous et, à mi-parcours nous en sommes encore loin pour ce qui concerne nos secteurs d'activité.

RAPPORT MORAL & D'ORIENTATION

Conditions faites aux jeunes : c'est notre leitmotiv depuis des années

Un peu comme à la fin des années 70 et la sortie du plein emploi comme modèle d'intégration à la société, où notre mouvement était traversé par un débat entre résistance et adaptation au nouveau contexte économique, dit de crise, traduit par les politiques publiques et les dispositifs d'insertion proposés aux jeunes,

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des questionnements inévitables entre :

- l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, pour beaucoup alimentaire ou de survie, ou vers des dispositifs loin de l'universalité et assujettis à des sanctions ou des traitements méritocratiques
- et recherche de sens avant tout pour certains jeunes pour qui, si la valeur travail n'a pas disparu, elle n'est plus au centre de leur existence.

C'est ce qui fait tout l'intérêt de vos expérimentations au sein des écoles de projet Interstices ou Kon'Crée en Bretagne.

Les conditions faites aux jeunes, c'est également le plaidoyer sur les ressources des jeunes, nous ne sommes pas allés au bout, nous avons perdu des batailles notamment celle de l'APL. Il n'est pas pour autant exclu que les politiques publiques à l'oeuvre ne montrent rapidement leurs limites et que, à l'aune de la pandémie dont nous ne sommes peut être pas sortis, ne revienne le débat sur le Revenu Universel ou le Rsa jeune. Nous aurons alors à y prendre toute notre place, fort des propositions déjà avancées auprès des ministères. Sans compter le positionnement qui pourrait être le nôtre quant aux politiques familialistes au regard de l'émancipation.

Dynamiques collectives :

La créativité des équipes socio-éducatives a permis de maintenir, autant qu'il en était possible, des dynamiques collectives, durant les périodes successives de confinement et de sécurité sanitaire. La journée Urhaj de Brest le 31 mai en a toutefois montré les limites et réaffirmé nos ambitions de faire place aux jeunes, de créer les conditions de leur participation et de contribuer au développement de leur pouvoir d'agir, donc de leur garantir la possibilité d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour eux ou pour les groupes sociaux auxquels ils s'identifient. Là encore, les échéances électorales des 3 dernières années qui ont conduit au renouvellement de tous les niveaux du local au national, ont confirmé le désenchantement et la perte de confiance de la jeunesse par rapport à la vie démocratique, particulièrement à la démocratie représentative.

Il ne s'agit pas d'opposer les modèles, mais de réfléchir au comment nous pouvons, à la fois, aborder avec les jeunes leur participation aux scrutins démocratiques et l'évolution vers des formes plus participatives qui leur correspondent, ceci vaut aussi sans doute pour leur engagement dans nos associations, locales et régionale, au sein des CVS ou des instances associatives.

Nous reviendrons lors de cette AG 2022 sur ces 3 axes de la motion, pour clarifier notre compréhension de « l'Habiter nos territoires autrement » et dégager tant les priorités qui seront les nôtres en Bretagne que nos modes de coopération au sein du réseau Habitat Jeunes et des alliances que nous aurons à consolider ou développer.

RAPPORT D'ACTIVITÉ URHAJ BRETAGNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ URHAJ BRETAGNE

DES ORIENTATIONS NATIONALES, DES AXES DE TRAVAIL RÉGIONAUX

L'URHAJ a engagé en 2016 dans le cadre d'un DLA une réflexion à partir des préoccupations locales, des contextes, internes, externes dans lesquels évoluent les adhérents. Ces croisements ont permis la construction d'un plan d'actions organisé en 5 axes qui guide depuis les actions de l'URHAJ Bretagne :

- Garantir les principes d'accueil de la mixité des publics et des équilibres de population sur les valeurs de socialisation et d'habitat
- Valoriser la place active des jeunes dans le projet habitat jeunes
- Développer la communication grand public et vers les jeunes, ciblée, inscrite dans les évolutions sociales et culturelles
- Renouveler et adapter le parc immobilier par une gestion du bâti, des équipements, de leurs transformations
- Accompagner les acteurs du projet habitat jeunes et leurs compétences

En 2021, le réseau national lance une démarche de co-construction avec ses adhérents de la nouvelle motion pour 2021-2025. 3 axes prioritaires sont identifiés et présentés lors du congrès national en novembre à Rouen qui orienteront nos perspectives et nos engagements pour les années à venir :

- Transformation écologique : habitons nos territoires autrement !
- Agissons sur les conditions faites aux jeunes !
- Renforçons nos dynamiques collectives !

Les activités 2021 de l'URHAJ Bretagne guidées par ces axes de travail ont été ajustées au fur et à mesure en lien avec les différentes étapes de la crise sanitaire et les besoins des adhérents.

1 - GARANTIR LES PRINCIPES DU PROJET HABITAT JEUNES

OBJECTIF : RENFORCER L'APPARTENANCE AU RÉSEAU

LA RENCONTRE DES ADHÉRENTS PAR LA NOUVELLE ÉQUIPE DE L'URHAJ

Les missions de déléguée régionale et de chargé de développement nécessitent d'aller à la rencontre des adhérents afin de découvrir la diversité de leurs projets, fonctionnements, bâtis et contextes territoriaux et de mesurer leurs engagements communs.

L'équipe régionale a commencé fin 2020 un tour de Bretagne et a découvert en 2021 de nombreux acteurs du réseau et mesurer la diversité des ancrages locaux :

- Ty Al Levenez - Saint-Malo
- Tremplin - Vitré
- Compagnons du devoir et du tour de France - Rennes
- Agora Services - Pontivy
- MAPAR - Redon
- CCAS de Morlaix
- HJTA - Guingamp/Lannion
- Cap Avenir - Vannes
- CCAS de Vannes
- Escale Jeune Madame Molé - Vannes
- Amitiés Sociales - Rennes
- Posabitat - Fougères



Visite de la résidence du Colibri (Amitiés Sociales - Rennes) et du centre Patrick Varangot (Ty Al Levenez - Saint-Malo) à l'occasion de la venue de la direction de l'UNHAJ

JOURNÉE RÉGIONALE LE 1ER OCTOBRE À QUIMPER

Malgré les contraintes sanitaires et le temps capricieux, une trentaine d'adhérents du réseau Habitat Jeunes breton, directions, équipes et administrateurs se sont déplacés pour cette journée d'échange et de réflexion dans les locaux du conseil départemental du Finistère.

Cette journée a permis de questionner la mise en œuvre des transitions de l'habitat jeune à travers le concept de « Vaisseau Amiral » issu des travaux pour le guide « Accompagner les transitions ». Pour cela, deux universitaires Mme Peyrou et Mme Ross sont venues éclairer le concept de « tiers lieu » afin que les professionnels se l'approprient mieux au sein de leur structure. Puis, un atelier World café a été proposé afin de réfléchir collectivement aux différentes thématiques du Vaisseau Amiral.

L'après-midi, Georges Pellen consultant en affaires sociales, est intervenu pour un cadrage théorique autour de la notion de **coopération**. Puis, Rémi Algrain et Karinne Guilloux-Lafont ont apporté des éléments quantitatifs sur les besoins des jeunes à partir de l'observatoire de 2019. La journée s'est terminée avec trois ateliers thématiques autour de la coopération portant sur la diversification de l'offre de logement, les pôles ressources et sur l'accueil et l'accompagnement :

- Loger : Développer et gérer une offre de logement adaptée et diversifiée
- Aider : Accueillir Informer Orienter Accompagner
- Créer du lien : pôles ressources pour les territoires et les jeunes



LE VAISSEAU AMIRAL HABITAT JEUNES RAMPE DE LANCER DES SERVICES



Journée du 1er octobre à Quimper et le « Vaisseau amiral Habitat Jeunes » et le lien avec la thématique des tiers-lieux

CONGRÈS NATIONAL UNHAJ À ROUEN

Fin novembre à Rouen, les équipes des différentes URHAJ, l'équipe nationale ainsi que les adhérents se sont retrouvés pour trois jours de congrès autour de l'Habitat Jeunes et la définition d'une nouvelle motion d'orientation pour les 5 ans à venir (côté breton, 41 participants représentants 9 adhérents étaient présents dont 11 administrateurs et 6 résidents).

La première journée, dite d'assises, consacrée à des tables-rondes et à la découverte d'initiatives autour de la diversification de l'offre a permis de s'enrichir des réflexions des intervenants. Au programme :

- Jeunesse déconfinée / La fabrique du futur : Retour sur le journal d'une jeunesse (dé)confinée puis la fabrique du futur qui a permis aux jeunes d'exprimer leurs aspirations ou leurs colères mais aussi de se retrouver tout ensemble pour parler du futur.
- Engagez vous qu'ils disaient ! : Cette table-ronde mettait l'accent sur la participation et l'engagement des jeunes au sein de la société et les diverses formes que pouvaient prendre cet engagement.
- Le développement d'une société de l'engagement : Regards croisés entre E. Jeanne-Rose, vice-président de l'UNHAJ, M. Auffret, directrice de l'UNHAJ et A. Naizet, conseiller municipal de Rouen délégué à la jeunesse.
- Intervention de la Ministre du Logement : Mme Wargon est venue dire l'engagement du gouvernement en faveur des jeunes et du logement en mettant notamment l'accent sur l'attractivité des FJT et leur importance dans la politique publique d'accueil des jeunes et de l'offre qui leur est dédiée.
- Programmons le logement des jeunes : Cette table-ronde mettait en lumière les points bloquants au bon déroulement du parcours résidentiel des jeunes et les solutions qui étaient mises en place pour y répondre.
- Des espaces pour créer des communautés d'action : retour sur la guide construit par l'URHAJ Bretagne « Transformer les espaces et les usages pour accompagner les transitions » pour parler et mettre en avant la réflexion autour des nouvelles modalités pouvant être mise en place afin de créer « du collectif » au sein des résidences.



Ces tables-ronde ont également été « croquées » par une illustratrice, Hélène Pouille, qui a pu mettre en dessin les différents questionnements et réflexions mis en lumière pendant ce moment

PLAIDOYER LORS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

L'URHAJ a participé au groupe de travail national pour la rédaction d'un plaidoyer commun au réseau et le plaidoyer a ensuite été adapté aux spécificités du réseau breton. Il a été envoyé aux principaux candidats. Nous avons pu échanger avec les représentants de 4 listes.



3 propositions

- Prendre en compte la mobilité des jeunes et les changements fréquents de logements en soutenant le développement de résidences Habitat Jeunes.
- Soutenir les actions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, les actions de médiations locatives des Services Habitat pour les Jeunes (Service Logements, CLLAJ).
- Faciliter l'accès des jeunes, notamment des alternants, au logement autonome.

5 propositions

- Nommer un élu à l'éducation populaire.
- Poursuivre le débat avec les jeunes tout au long du mandat, dans le cadre notamment du Plan Breton de mobilisation pour les jeunes, du dialogue structuré ou des parlements libres des jeunes.
- Associer les acteurs Habitat Jeunes à l'élaboration des politiques publiques, et des projets, notamment dans les espaces de concertations institués.
- Contribuer à l'émergence et à l'animation d'espaces collectifs, y compris des tiers-lieux, (participation à l'élaboration du projet et à son financement).
- Expérimenter des budgets participatifs construits avec les jeunes du territoire.

Exemple des vignettes résumées

Le plaidoyer était résumé sous la forme de vignettes sur 7 thèmes regroupant des propositions. Les 5 autres thèmes étaient : Emploi des jeunes et activité économique, santé, bien-être et culture, numérique, formation et mobilité.

VIE DE L'UNION RÉGIONALE

Le Conseil Régional soutient le fonctionnement de l'URHAJ pour animer le réseau habitat jeunes et accompagner son développement autour de 6 orientations : animation du réseau, participation aux politiques publiques, communication, qualification des acteurs, soutien aux adhérents, développement de projets

Les 4 CAFs bretonnes soutiennent également le fonctionnement de l'URHAJ autour de 7 objectifs : accompagner les adhérents dans leurs projets de développement, porter les principes de mixité et de brassage, valoriser la place active des jeunes, développer la communication, renouveler et adapter le parc immobilier, accompagner les adhérents et leurs compétences, développer et accompagner le système d'information.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) accompagne l'URHAJ afin contribuer à diminuer les risques liés aux comportements addictifs grâce à l'accompagnement des équipes socio éducatives :

- Soutien aux équipes : échanger sur ses pratiques, entendre les points de vue différents pour faire évoluer son propre point de vue, et donc ses pratiques, être plus à l'aise et professionnel dans les postures avec les jeunes, se former aux premières urgences en santé mentale
- Partager ses connaissances, les augmenter, échanger sur des pratiques collectives et leurs effets et découvrir des techniques/ prévention de l'addiction (produits psychoactifs, tabac, alcool, écrans)
- Évaluer le travail collectif à partir de ses pratiques et des actions URHAJ, décider collectivement des temps de travail.

Notons que **l'Etat** via la DRJSCS participe à la vie du réseau via le financement d'un poste et demi **FONJEP**.

Les instances URHAJ :

5 bureaux se sont réunis en 2021 (janvier-mars- avril -septembre et octobre)

5 Conseils d'Administration ont réuni les administrateurs en 2021 :

- Janvier en visio : fusion URHAJ FJT Lannion /Escale Jeunesse, budget URHAJ prévisionnel 2021, cotisations 2021, activités et partenariats 2021, point sur la réforme
- Mai : actualité des adhérents, Plan 20000 logements et Plan de relance, préparation de l'AG Urhaj, préparation de l'AG congrès Unhaj, plans d'urgence en faveur des jeunes, réforme des aides au Logement : relevé des incidences, élections Régionales et Départementales -Plaidoyer Urhaj, accord Cadre Etat – UNML – UNHAJ Insertion Professionnelle des jeunes de l'ASE Novembre 2020, Observatoire Habitat Jeunes Bretagne 2021, organisation interne réseau régional
- Juin en visio : élection du président et des membres du bureau
- Septembre en visio : préparation du congrès - motion - participation des adhérents, participation aux instances régionales et nationales, cotisation au mouvement, point sur l'aide du Conseil régional pour lutter contre la précarisation des jeunes, commission Habitat- missions et constitution

■ Novembre à Guingamp : stratégie et priorités 2022, préparation du Congrès Unhaj - contribution des adhérents bretons à la motion d'orientation, calendrier 2022 et propositions de sujets à partager, échanges avec les jeunes sur la question des ressources, suite aux 3 rencontres précédentes (Steredenn - Amitiés Sociales - Agora Services) - et en amont de propositions ou prises de position dans le cadre des échéances électorales nationales (Revenu Universel - Rsa Jeunes - Garantie Jeunes Universelle - Contrat d'engagement jeune ...)



Rencontre après le CA avec les résidents guingampais sur le thème des ressources financières des jeunes

Une Assemblée Générale (en visio)

Assemblée Générale statutaire :

- Approbation du PV de l'AG du 18 septembre 2020
- Présentation du rapport moral et d'orientation

Sous forme d'ateliers de présentation et d'échanges :

- Présentation du rapport d'activité URHAJ
- Présentation du rapport d'activité Lannion
- Présentation du rapport financier URHAJ et vie de l'union

Vote des résolutions

Renouvellement des instances - CA

Réflexion autour de la journée Habitat Jeunes - octobre 2021

Les contributions à l'UNHAJ : l'Union Régionale est engagée dans différents groupes de travail nationaux (socio-éduc, habitat, communication, Conférence Permanente, CoOp, Comité d'Appui Fds de sécurisation des Unions Régionales, GT Ressource Humaine régionale) et instances (AG, Conseil d'Administration, Bureau, CA Habitat Jeunes Développement, Commission Vie de l'Union).

Les contributions à d'autres organisations régionales : CRAJEP, CRESS, Collectif Alerte, DEPS Habitat...

2 - VALORISER LA PLACE ACTIVE DES JEUNES DANS LE PROJET HABITAT JEUNES

OBJECTIF : PROMOUVOIR L'ANALYSE PARTAGÉE DES SITUATIONS DE JEUNESSE

NOTE « SITUATION DES JEUNES »

La note de synthèse rédigée à partir des échanges avec les équipes socioéducatives et les directions récapitule les regards sur les situations des jeunes en 2021, les transformations des pratiques et des organisations, les questionnements et difficultés pour en dégager des pistes d'accompagnement pour l'URHAJ.

C'est un support qui permet de partager une connaissance actualisée de l'évaluation des situations des jeunes accompagnés par notre réseau. Elle est diffusée aux adhérents du réseau, au Conseil Régional, aux 4 CAFs et 4 CD bretons, à la DRAJES et la DREAL et à l'ARS.

Le contenu de la note a été présenté en conférence des CAF en novembre qui avait pour sujet « les jeunes et la crise sanitaire : comment l'ont-ils traversée ? Quelles initiatives pour les accompagner ? » : présentation de la cartographie de l'offre FJT en Bretagne avec le nombre de jeunes concernés, précisions sur comment s'est passée la crise (lors des différents confinements...) pour les jeunes et les professionnels, les compétences développées et innovations déployées par les structures pour accompagner les jeunes,... et les constats, les besoins et les engagements des jeunes pendant la crise, et à ce jour.

Cette connaissance actualisée des situations des jeunes a pu être partagée au sein du collectif Alerte. Elle est également partagée dans le cadre des comités techniques (contribution au dialogue structuré au titre de l'éducation populaire : 3 comités en 2021) avec des points d'actualité concernant les incidences de la crise sanitaire sur les situations des jeunes

Extraits de la note « incidences COVID » - 2021 - URHAJ Bretagne

« En début d'année les professionnels relèvent plusieurs incidences de la crise difficiles à vivre pour les jeunes :

- L'incertitude est difficile à vivre pour eux. Certains lâchent leur processus d'insertion. Ils ont plus de difficultés à se projeter, ne trouvent plus de sens, de motivation : pourquoi se lever le matin ? Certains n'ont plus de perspectives.

- La perte d'emploi ou de petits boulots en augmentation entraînent des difficultés pour payer la redevance

- L'épuisement et le désœuvrement des jeunes sont relevés : certains étudiants sont en visio toute la journée et ne se lèvent plus tous les jours. D'autres jeunes subissent des changements de rythme de vie avec la perte de travail, l'arrêt de formation, de stage.

- Certains jeunes perdent leurs repères et vivent un isolement subi ou voulu. Certains « disparaissent : comment on les repère, comment on reprend contact avec eux ? »

- Des troubles psychiques apparus depuis le premier confinement perdurent et sont difficiles à accompagner : états dépressifs, bouffées et crises d'angoisse, moments de panique évoqués par des jeunes.

Suite - Extraits de la note « incidences COVID » - 2021 - URHAJ Bretagne

- Les consommations de produits psychoactifs sont en augmentation avec des tests de nouveaux produits, avec des consommations d'alcool importantes et des débordements dans les chambres.

- Une mauvaise alimentation liée notamment au repas qui continuent d'être livrés après le confinement s'installe dans les pratiques quotidiennes.

En lien avec ces difficultés, le besoin d'échanger est important. Plus de jeunes ont besoin d'accompagnement individuel. Ils sont nombreux à demander plus de temps, de disponibilité aux professionnels. En parallèle, ils ont aussi besoin d'être avec d'autres jeunes, ils demandent des activités sportives, Ils ont besoin d'activités en extérieur comme le jardinage. »

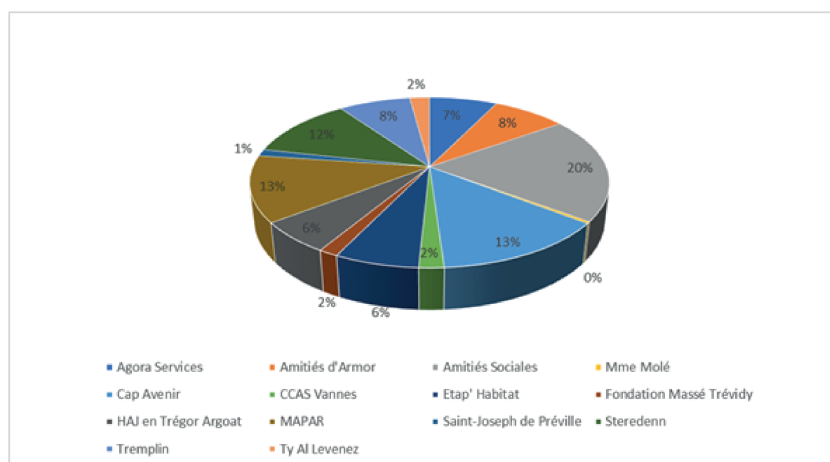


CO-CONSTRUCTION DES AIDES D'URGENCE DU CONSEIL RÉGIONAL

Suite au partage de l'évolution de la situation des jeunes accueillis par les adhérents du réseau pendant la crise sanitaire, le Conseil régional a sollicité l'URHAJ pour co-construire une modalité de soutien des jeunes dans le cadre d'un plan d'urgence pour les jeunes bretonnes. Nous avons travaillé ensemble pour définir deux modalités de soutien financier cadrées dans une convention spécifique pour une enveloppe de 200 000 euros (dont 10000 euros pour la gestion de l'enveloppe et le bilan/évaluation de l'aide par l'URHAJ) :

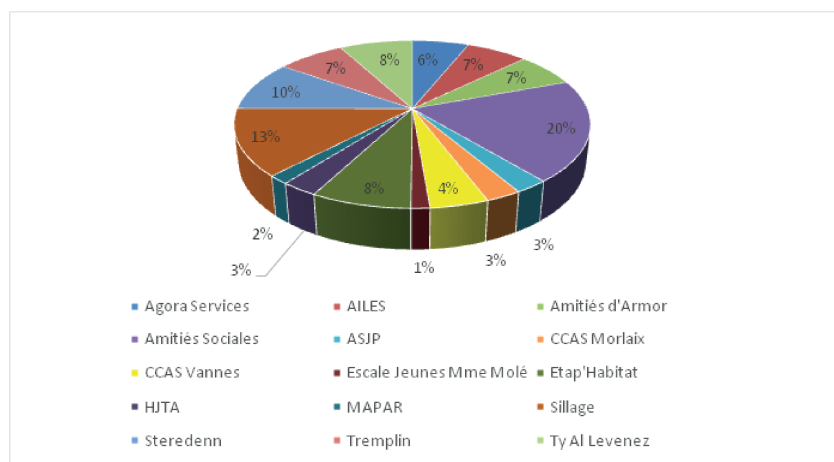
- Des aides individuelles pour les jeunes mobilisables sous condition d'un « diagnostic de situation » réalisé par l'équipe socio-éducative pour un jeune ayant un faible reste à vivre et déjà sollicité les autres dispositifs d'aides existants. Les aides peuvent répondre à différents besoins du jeune dans 5 domaines. Tout d'abord, une aide dans le domaine du logement (redevance de loyer et dépôt de garantie), puis une aide pour l'alimentation et l'hygiène ensuite un soutien pour la mobilité professionnelle, pour une aide psychologique et enfin pour un accueil temporaire des étudiants.

Au total en 2021, 128 aides concernant 122 jeunes ont pu être attribuées pour un montant total de 41 537,57€



Répartition des aides individuelles par adhérent

Des enveloppes pour des projets d'intérêt collectifs attribuées après avoir rempli un dossier de candidature examiné lors d'une commission mixte (Conseil régional et réseau habitat jeunes) autour de 5 thématiques suivantes : développement de l'aide alimentaire et d'hygiène, accueillir ou maintenir dans le logement des jeunes avec des difficultés pour payer le loyer, faciliter la mobilité des jeunes dans leur démarche d'insertion professionnelle, sur l'accueil ponctuel d'étudiant en examen, le soutien aux équipes Habitat jeunes dans leurs actions de prévention, de soutien psychologique, de resserrement du lien social et de gestion des conflits. Au total, l'enveloppe a permis de financer 54 projets collectifs dans 15 associations pour un montant total de 142 897,55€



Répartition des aides aux projets collectifs par adhérent

L'URHAJ a assuré la diffusion de cette modalité de soutien, l'accompagnement des professionnels pour mobiliser au mieux cette enveloppe ainsi que la gestion des demandes et des versements des enveloppes.

Un étudiant (Master enjeu EHESP) en apprentissage a été recruté pour faire le bilan et l'évaluation de la mobilisation de l'enveloppe confiée à l'URHAJ pour les adhérents dans le cadre des mesures d'urgence du Conseil régional et contribuer à la gestion et au suivi de cette aide du Conseil régional.



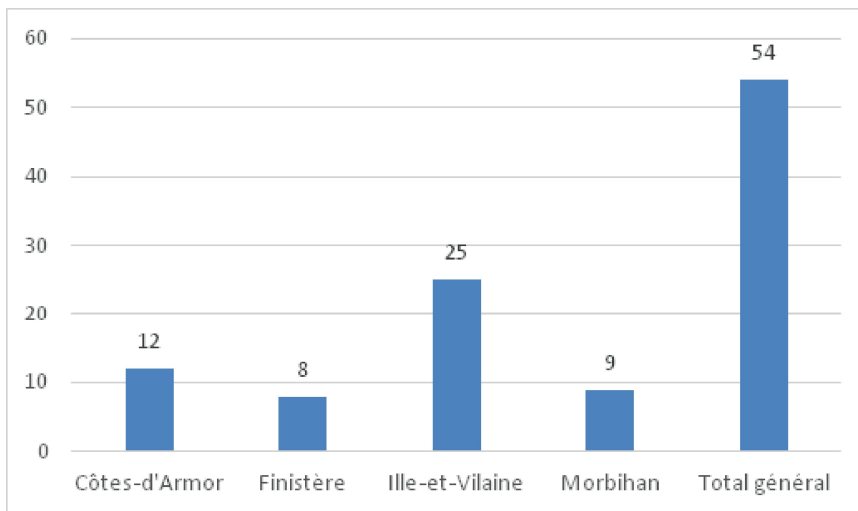
Exemple de projets collectifs soutenus : organisation de concert dans la salle du Pixie par HJTA à Lannion, équithérapie par Tremplin à Vitré, accessibilité au bio par Steredenn à Dinan

Premiers éléments de bilan et d'évaluation fin 2021

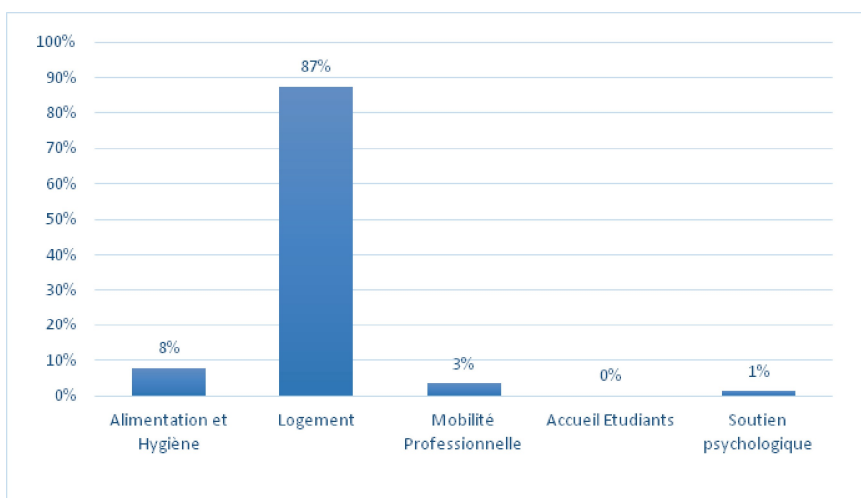
Une méthode mixte a été déployée pour compléter les données chiffrées :

- Passation de questionnaires pour chaque demande d'aide individuelle. Au total, 135 questionnaires ont été transmis pour les aides demandées avec un taux de réponse à 98%. Des questionnaires ont également été transmis pour les projets collectifs (54 questionnaires ont été diffusés avec un taux de réponses à 74%).

- 19 entretiens ont été réalisés dont 15 collectifs et 4 individuels avec des représentants de la Région, des adhérents du réseau URHAJ mais aussi des membres de l'URHAJ



Nombre de projets collectifs déposés par département



Répartition des sommes versées dans le cadre des aides individuelles par thématique

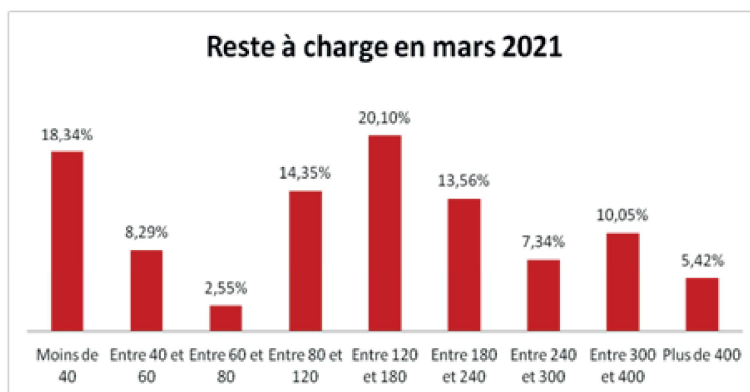
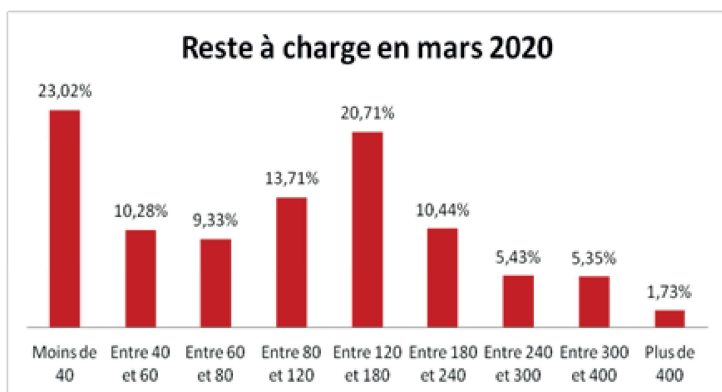
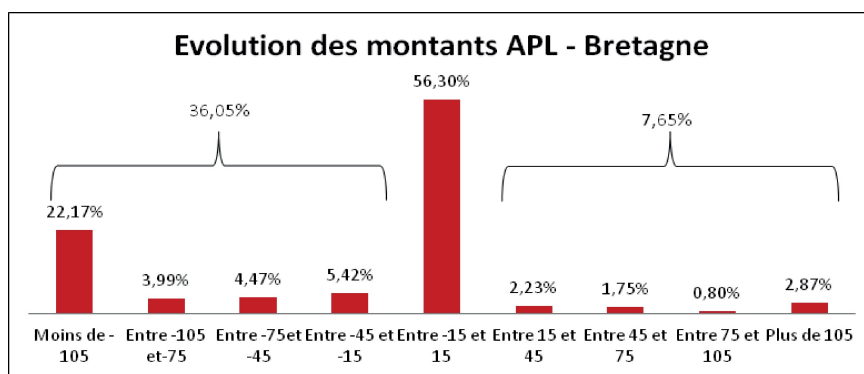
NOTE RÉGIONALE SUR LA RÉFORME APL

Le réseau Habitat Jeunes est en lien quotidien avec les jeunes, à l'écoute de leurs problématiques et de leurs éventuelles difficultés. Les actions d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes en les accompagnant vers et dans le logement nécessite une vision globale, à la fois des ressources dont disposent les jeunes pour vivre et se loger, et des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Forts de sa connaissance « de terrain », l'UNHAJ, l'URHAJ et les adhérents qui constituent le réseau se mobilisent régulièrement sur les différentes questions liées aux ressources des jeunes, et notamment sur le sujet des APL. Depuis 2018, une attention particulière est portée aux effets possibles d'une réforme des APL, qui pourrait impacter fortement les jeunes. Une réforme des APL est rentrée en vigueur en janvier 2021 mais aucune étude d'impact n'a été communiquée afin, a minima, de pouvoir identifier les bénéficiaires susceptibles d'être impacté par la réforme alors proposée par le gouvernement.

Dans ce cadre, l'UNHAJ a produit elle-même son étude d'impact en s'appuyant sur les données internes au réseau concernant le volume d'APL versées aux résidents. Cette étude produite en mai 2021 et actualisée en octobre 2021 a permis de mettre en avant que peu importe la tranche d'âge et leurs revenus, la grande majorité des jeunes sont « perdants ».

Ces données ont ensuite pu être déclinées régionalement par les URHAJ. En Bretagne, on constate des résultats globalement similaires avec une baisse globale des montants des APL et donc mécaniquement des restes à charge plus élevés.



OBJECTIF : FACILITER ET VALORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES

PARLEMENT LIBRE DES JEUNES, UN ESPACE POUR L'EXPRESSION DES RÊVES ET DES COLÈRES

Préparation d'un Parlement Libre des Jeunes à Carhaix pour novembre 2022 (groupe de travail CRAJEP).

Le groupe de travail sera particulièrement attentif pour cette troisième édition à :

- Ouvrir le groupe de préparation à des jeunes
- Faire le lien avec le CRJ
- Solliciter les participants des anciennes éditions pour mobiliser les jeunes
- Faciliter la mise en œuvre des actions dans les territoires après le parlement
- Organiser des espaces d'échanges avec les élus et institutions

RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS AVEC LES JEUNES

Un CA en novembre avec les jeunes à Guingamp pour aborder la question de leurs ressources à partir d'un questionnaire rempli en direct en lien notamment avec la réforme des APL et la précarisation des jeunes lié à la crise sanitaire.



Extraits des échanges avec les jeunes - CA Guingamp - Novembre 2021

« - **Que pensez-vous de vos ressources actuellement ?**

Le mot qui revient le plus est «insuffisant».

- **Correct pour vous c'est quoi ?**

1100 euros

- **Si on parle juste de reste à vivre, une somme que vous aimeriez avoir pour vous après avoir payé les charges, les dépenses du quotidien, quel serait le reste à vivre important ?**

200 euros

- **Classez par ordre de priorité vos dépenses.**

On remarque que l'alimentation et le loyer sont les deux priorités de dépenses et ensuite l'assurance. Puis assez rapidement le transport et les factures.

- **Généralement, arrivez-vous à respecter le règlement des dépenses prioritaires ?**

Les jeunes répondent que généralement ils sont en mesure de respecter leurs dépenses prioritaires y compris les personnes avec un revenu faible

Constat de l'équipe qu'il y a peu d'impayés de redevance. C'est très rare que le jeune n'y attache pas d'importance. C'est quand même très sérieux, c'est maîtrisé. Sur 50 résidents, s'il y en a 4 qu'il faut rattraper, c'est le maximum.

- **Que ressentez-vous quand votre budget ne permet pas de satisfaire toutes vos dépenses ?**

Le stress et l'angoisse reviennent plusieurs fois dans les mots choisis par les jeunes. »



PRÉSENTATION DU GUIDE «VERS UN DIALOGUE JEUNES - ÉLUS»

Le recueil de la parole de 200 jeunes, mené par le CRAJEP sur 18 sites de Bretagne dans le cadre du plan de mobilisation pour les jeunes (dialogue structuré Etat/Région), a motivé l'écriture d'un guide pour construire des politiques de jeunesse : 45% de ces jeunes souhaiteraient être associés à la mise en œuvre des propositions et actions, sur leur quartier, leur commune, leur communauté de communes, leur métropole.

L'ambition du guide co-écrit par l'URHAJ et d'autres membres du CRAJEP en 2020 est d'affirmer l'importance d'associer les jeunes à l'élaboration des politiques qui les concernent, du local au régional et d'inviter au dialogue entre jeunes et élu-e-s.

Ce guide est un outil méthodologique pour réussir la rencontre et le dialogue avec les jeunes et propose 8 fiches très concrètes pour aller vers la concertation et la construction collective, le territoire, la rencontre, la gouvernance, l'évaluation, les acteurs, la temporalité, les ressources et le dialogue.

Il a été présenté par l'URHAJ et la fédération des centres sociaux en février 2021 à plus de 100 acteurs de la jeunesse lors d'un webinar proposé dans le cadre du plan de mobilisation pour les jeunes (dialogue structuré).

Avec la fédération des centres sociaux, l'UrhaJ a participé fin septembre à l'évènement normand « impec pro » au cours duquel 123 personnes ont pu échanger durant 14 ateliers sur les thèmes de "la participation des jeunes" et "les impacts de la crise sanitaire sur les jeunes et les professionnels". Près de 30 participants à l'atelier ont pu échanger à partir de la présentation du guide et de leurs expériences.



La couverture du guide écrit en collaboration avec le CRAJEP dans le cadre du dialogue structuré État/Région

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS ET FACILITATION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Accompagnement de la démarche participative souhaitée par les Amitiés Sociales pour l'écriture de son nouveau projet associatif : préparation et contribution à l'animation avec les amitiés sociales de trois temps d'échange et de production ouverts aux jeunes, professionnels et administrateurs.



Ateliers participatifs (administrateurs, salariés, résidents) pour construire le nouveau projet associatif des Amitiés Sociales

3 - DÉVELOPPER LA COMMUNICATION

OBJECTIFS : DÉFINIR & DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

Le nouveau site Internet a été mis à jour (offre de logements) ainsi que la partie actualité, relancée fin 2020, avec la mise en ligne régulière d'informations locales ou régionales afin de valoriser les projets et le dynamisme du réseau. La partie intranet reste pour l'instant un chantier à démarrer en fonction des besoins et usages. La perspective d'une présence sur les réseaux sociaux est à questionner.

La « semaine Habitat Jeunes », envisagée en 2020 sera possiblement reportée en 2022. La formation à la réalisation de courtes vidéos permettant de valoriser les jeunes et leur vécu, la vie dans les logements ... demandée par des adhérents en 2020 a été programmée le 16 juin 2021.

Une relance du groupe communication en visio a eu lieu début 2021 afin de discuter principalement des outils internes au réseau (newsletter, site internet, intranet...) et les attentes autour de ces outils. Cette rencontre a eu peu de succès (1 participant). Des thèmes initialement issus de ce groupe (semaine Habitat Jeunes...) ont pu être repris dans d'autres groupes d'échange. Ce groupe sera probablement relancé en 2022 suite à la dématérialisation du serveur de l'URHAJ et la possibilité d'animer une plateforme collaborative.

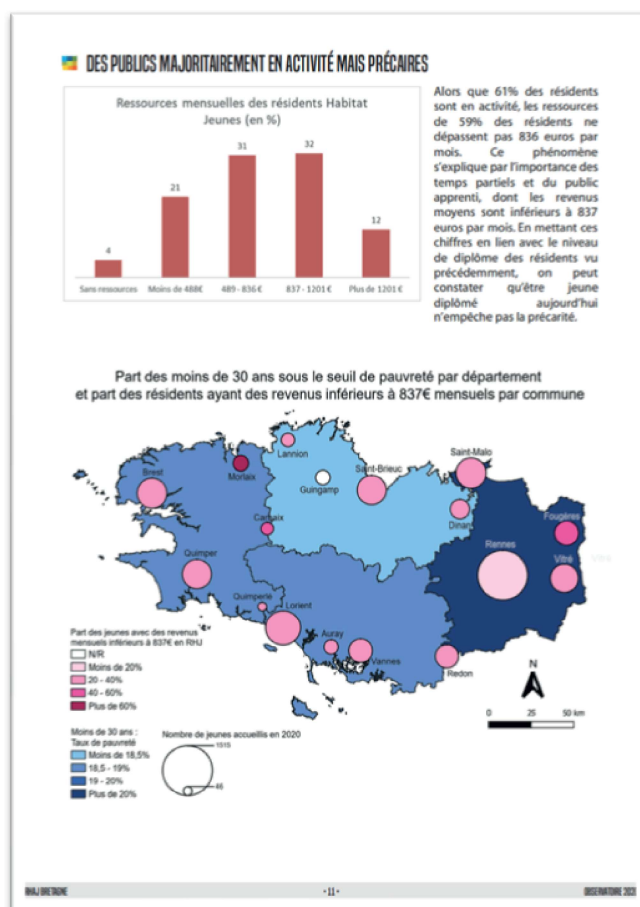
RÉALISATION/ADAPTATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

L'OBSERVATOIRE

Comme chaque année, l'URHAJ Bretagne produit un observatoire des publics accueillis au sein de son réseau avec une année d'écart (ex : l'observatoire des données 2019 est réalisé en 2020). Jusqu'en 2021, cet observatoire était produit en récupérant les données des adhérents via un outil en ligne nommé AGDV (Assistant de Gestion aux Dossiers Verts).

Depuis 2021, un nouvel outil plus ergonomique et adapté aux demandes actuelles a vu le jour : l'OPHAJ (Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes). Il permet une saisie facilitée des données et des liens directs avec le système d'information interne que propose l'UNHAJ (SIHAJ). Ce nouvel outil a été déployé en mars 2021. Sa prise en main, les nouvelles modalités de remplissages et les problèmes inhérents au lancement d'un nouvel outil numérique ont retardé la publication de l'observatoire 2020. La complétion des données n'a pu être terminée que début 2022 entraînant de fait un retard dans la publication. L'observatoire 2020, initialement prévu en 2021, n'a donc pu être publié qu'en avril 2022.

Malgré ces aléas, l'observatoire a été retravaillé. Orienté principalement sur la présentation de données brutes au niveau régional, départemental et par adhérent, la nouvelle mouture de l'observatoire se veut aujourd'hui plus un outil d'analyse globale du réseau et des tendances dans la population accueillie.



Extrait de l'observatoire Habitat Jeunes des publics accueillis 2020

LE RÉPERTOIRE

L'arrivée de la nouvelle équipe de l'URHAJ a permis de se rendre compte de la difficulté à connaître de façon précise la composition et les coordonnées des équipes des adhérents. Fin 2020, a été lancée une grande mise à jour du répertoire interne. La collecte auprès des différentes associations s'est achevée en avril 2021.

En juillet, l'UNHAJ a déployé un nouvel outil au service du réseau : PART'HAJ. Cet outil est un répertoire commun à l'ensemble du réseau national regroupant les différentes personnes morales et personnes physiques qui les composent. Il nécessite un premier engagement important des adhérents (saisie des informations concernant les administrateurs, les salariés...) mais simplifiera à terme la recherche de contact et la construction de liste de diffusion.

LA NEWSLETTER

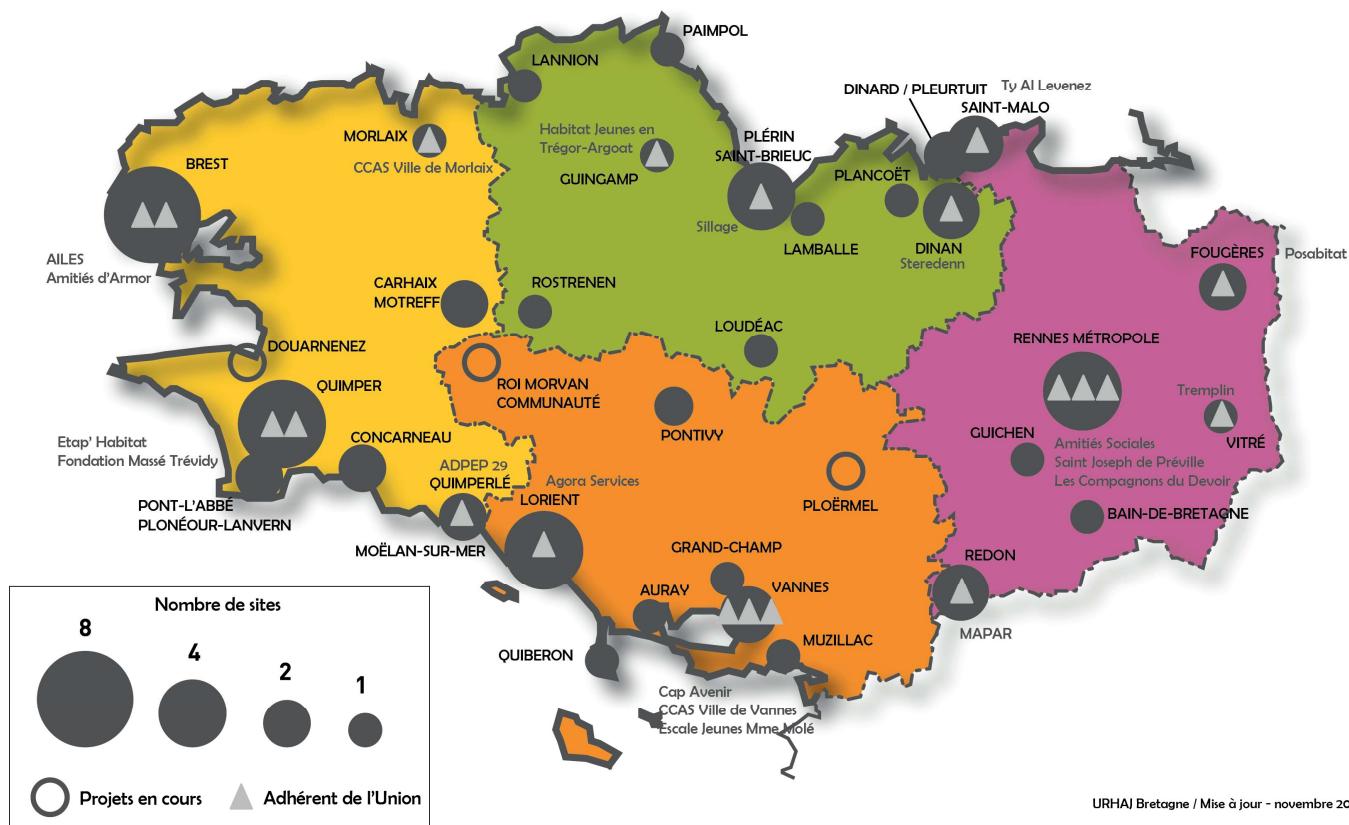
Suite à la refonte graphique et de contenu de la newsletter en 2020, l'URHAJ continue la dynamique autour de cet outil. Ainsi 22 newsletters ont été envoyées en 2021 à environ 220 abonnés (adhérents ou partenaires).

NOUVEAUX OUTILS DE PRÉSENTATION EN EXTERNE

2021 a été l'occasion de revoir plusieurs supports de communication existants ou d'en créer de nouveaux :

- Création d'un livret de présentation de l'URHAJ à destination des élus et partenaires (missions, projet HJ, l'équipe, les adhérents, chiffres-clés)
- Création d'un livret de présentation des démarches d'étude proposées par l'URHAJ
- Mise à jour régulière de la cartographie des adhérents (voir carte ci-dessous)

Habitat Jeunes en Bretagne, un territoire bien couvert



Cartographie des principales implantations des adhérents du réseau

4 - RENOUVELLER ET ADAPTER LE PARC IMMOBILIER

OBJECTIF : CONSTITUER UNE INGÉNIERIE DU BÂTI ET DES ÉQUIPEMENTS

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES ADHÉRENTS

- Adhérents rennais (ASJP, Amitiés Sociales, Compagnon du Devoir) : Accompagnement relatif à l'appel à projet pour de nouvelles places de FJT en Ille-et-Vilaine.
- Lannion : préparation du rapprochement avec l'association Escale Jeunesse de Guingamp et création de l'association Habitat Jeunes en Trégor Argoat.
- Réponse à l'appel à projets soutien aux associations de lutte contre la pauvreté dans le cadre du Plan de relance : projet de création d'un service habitat jeunes sur les deux territoires Guingamp Paimpol Agglo et Lannion Trégor Communauté.
- Début de la réflexion sur une proposition de gestion de logements saisonniers à Perros Guirec – initiée par Lannion Trégor Communauté.
- Suivi du plan de relance « Restructuration lourde et rénovation thermique de logements locatifs sociaux ». Une résidence concernée à Saint-Brieuc (Sillage)
- Suivi du départ du site de la résidence actuelle à Dinan et de reconstruction d'une nouvelle résidence en gestion par Steredenn (145 Logements)



Le FJT de Quiberon, ouvert en 2021, et le logo de la nouvelle association HJTA

TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

- Sur la question du logement et de l'hébergement

Sous l'autorité de la préfète de région, le **Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement** organise le logement en Bretagne. L'URHAJ y siège et participe notamment à 2 commissions de travail :

L'une relative au développement de l'hébergement, la commission PDALHPD, qui instruit les créations et extensions de résidences sociales, des pensions de famille, des résidences sociales FJT ... qui examine et suit les besoins en logement et en hébergement, les politiques menées dans la région en faveur du logement et de l'hébergement des populations défavorisées et des populations immigrées, le logement des populations spécifiques, le Plan 80 000 pour le logement des étudiants et des jeunes actifs ...

L'autre est relative aux PLH, elle est chargée d'examiner et donner un avis sur les projets de programmes locaux de l'habitat, les bilans de réalisation à 3 ans et à l'issue des 6 ans des programmes locaux de l'habitat.

Des points réguliers avec Madame Virginie Paré, Chargée de mission Politiques sociales du Logement à la DREAL permettent d'échanger autour des projets du réseau habitat jeunes.

Le **Conseil régional** suit et accompagne financièrement via les pays les projets de développement de l'offre Habitat Jeunes. En consultant, la carte bretonne, si les premières créations il y a 40 - 50 - 60 ans ont irrigué les villes pourvoyeuses de main d'œuvre et ont suivi le grand axe routier qui ceinture la région, depuis 10 - 15 ans, le réseau couvre peu à peu le centre Bretagne, dans les terres qui certes vieillissent et se dépeuplent mais qui malgré tout se préoccupent de leur jeunesse. Des points réguliers avec Madame Soazig Busson, assistante développement des territoires au Conseil Régional, permettent de partager les projets des adhérents et de les croiser avec les priorités du conseil régional.

- Sur la question de la jeunesse et du développement de l'offre Habitat Jeunes

Le «**Dialogue Structuré**» est une idée européenne pour réfléchir et mettre en œuvre une politique jeunesse avec les premiers concernés : les jeunes. Ambitieux projet dont se sont saisis la région Bretagne et la DRJSCS. Le CRAJEP, par la voix des Francas, des centres sociaux, des MJC et de l'URHAJ apporte sa pierre à l'édifice, dans la construction de la méthode, dans la préparation des conférences jeunesse via les comités techniques. Trois se sont tenus en 2021. Parmi les 17 chantiers identifiés qui constituent le plan de mobilisation pour les jeunes, L'URHAJ co-facilite celui relatif au logement et celui sur la coopération des acteurs (préparation en 2021). L'URHAJ a participé au temps commun des facilitateurs de chantiers en décembre.

Le chantier « Garantir l'accès à un logement pour les jeunes bretons » :

- 2 facilitateurs
- 50 volontaires dont 7 représentants du réseau Habitat jeunes
- 4 rencontres en 2021

3 axes de travail prioritaires :

- Améliorer l'offre de logements en l'adaptant aux nouveaux besoins et usages dont le logement solidaire
- Faciliter l'accès au logement de tous les jeunes en les aidant à mobiliser les aides existantes
- Mettre en relation les offres de logements dans leurs diversités et les demandes des jeunes

Et 3 **fiches action coproduites** en fin d'année :

1 - Dynamiques de réseau à l'échelle locale - objectifs :

- Faciliter l'accès au logement des jeunes et les parcours résidentiels
- Mettre en relation les offres et les demandes
- Permettre aux acteurs du logement des jeunes d'un territoire de se connaître et de partager leurs problématiques
- Repérer les espaces existants pour les jeunes (information et accompagnement vers et dans le logement-parcours) et améliorer leur visibilité et les essayer

2 - Dynamique de réseau et liens entre les différents acteurs du logement à l'échelle régionale - objectifs :

- Faciliter l'accès au logement pour tous les jeunes quelle que soit leur situation.
- Comprendre et partager les situations de jeunes.
- Prendre de la hauteur sur le sujet et partager des illustrations et expériences d'autres territoires

3 - Plateforme numérique régionale - objectifs :

- Identifier les acteurs sur le territoire et le qui fait quoi (horaires d'ouverture, contact)
- Recenser les offres de logement (captation d'une offre de logement privé ou/et publique, offres alternatives)
- Faciliter la mobilisation des aides au logement
- Faciliter les démarches : inscription en ligne / logement social, intermédiation avec les bailleurs
- Faciliter l'accès aux droits : les jeunes qui arrivent avec la question de l'offre de logement peuvent trouver de l'information sur leurs droits (signature bail ou contrat : droits et devoirs-Aides de droit commun : AL / APL / Action Logement - aide au montage du dossier- aides spécifiques : FSL – CCAS – FAJ) ...
- Apporter aux jeunes une aide au plan administratif (juridique et réglementaire)
- Proposer des diagnostics de situation : les réponses les mieux adaptées de l'urgence...au droit commun en passant par la Sous location – co-location – la location partagée - cohabitation intergénérationnelle - l'accueil hôtelier - cohabitation intergénérationnelle - habitat intercalaire - FJT - Foyer soleil

- Sur la gestion locative et les relations avec les bailleurs

Des liens de partenariats régionaux sont nourris avec les bailleurs sociaux via l'ARO HLM Bretagne avec qui l'Urhaj co-organise des comités de pilotage qui suivent la mise en œuvre de la convention (2018-2020 prolongée en 2021) bi-partite. Celle-ci porte en intentions : le partage d'une culture commune, une meilleure communication, l'amélioration de la prise en compte des enjeux régionaux de l'offre habitat jeunes.

En 2021, 1 comité de pilotage a permis notamment de partager un état des lieux évolutif des incidences de la crise sanitaire sur les structures gestionnaires et de cadrer le travail autour de la Maîtrise d'Ouvrage Collective (MOC) : organisation d'une journée régionale à Pontivy et co-écriture et diffusion d'une fiche dédiée.

Plus de 30 professionnels et administrateurs se sont réunis le 14 septembre 2021 à Pontivy dans la toute nouvelle résidence intergénérationnelle Ker Pondy gérée par Agora Services. Nous avons pu partager les actualités du mouvement HLM et du réseau Habitat Jeunes, revenir sur les outils créés en partenariat et réfléchir ensemble sur les perspectives de coopération à formaliser dans la prochaine convention.

Farid Abachi (Habitat Jeunes Développement), architecte et sociologue, a partagé ses réflexions et son expérience de la Maîtrise d'Ouvrage Collective. Enfin, la table ronde description de la co-construction des projets habitat jeunes de Dinan et Quiberon ont amorcé des échanges autour des enjeux et spécificités des MOCs.



Journée interpartenariale ARO HLM - URHAJ à Pontivy

La fiche MOC (« Maîtrise d'Ouvrage Collective ») vient enrichir la boîte à outils opérationnelle commune permettant de capitaliser sur les bonnes pratiques issue de la convention entre l'ARO et l'UHRAJ. Cette fiche à destination des organismes HLM et des adhérents du réseau Habitat Jeunes a pour but de contribuer à promouvoir les dynamiques collectives.

Cette fiche reprend les grands principes de la MOC en mettant en avant les questions à se poser, les points de vigilance ou encore les clés de réussite en plus de témoignages d'adhérents des deux réseaux ayant pu expérimenter la pratique. Elle a été complétée d'une fiche sur les rencontres bilatérales bailleurs-gestionnaires.



Couverture de la fiche MOC réalisée en partenariat avec l'ARO HLM Bretagne

■ Sur le co-financement des projets et les aides aux jeunes

En 2021, en cohérence avec les liens déjà construits avec les adhérents, deux rencontres avec les représentants des échelles départementales et de l'échelle régionale nous ont permis de partager l'intérêt de développer les liens entre l'habitat jeunes et **Action Logement** à l'échelle régionale.

Action Logement ayant priorisé le logement saisonnier pour les années à venir, des financements ont pu être mobilisés par le porteur de l'étude qualitative (Mission Locale) sur le logement saisonnier et réalisée en collaboration avec l'URHAJ Bretagne pour le territoire de Lannion Trégor Communauté.

OBJECTIF : RÉPONDRE AUX BESOINS PAR LA DIVERSIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES

CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE ET À LA COMPRÉHENSION DES BESOINS DES JEUNES ET DES TERRITOIRES

- Enquête qualitative sur le logement saisonnier sur Lannion Trégor Communauté
- Construction d'un projet d'étude sur les usages des espaces pour au sein du FJT de Tremplin ainsi qu'une étude sur le logement des jeunes à Vitré
- Construction d'un projet d'étude avec les Amitiés Sociales sur les modalités de réhabilitation du site patio/triskel

ACCOMPAGNEMENT DE L'AIO-A

Mise en place d'un groupe de travail qui s'est réuni 3 fois en 2021 et a regroupé des porteurs de SHJ et des adhérents intéressés par la création de SHJ et la diversification de l'offre pour mieux répondre et plus vite aux besoins des jeunes et des territoires.

Pistes de travail :

- Travailler sur la communication pour valoriser et mieux faire connaître l'AIO-A
- Organiser une journée mutualisation d'expérience avec les Pays de Loire
- Partager les ressources sur des projets, démarches intéressantes
- Proposer des temps d'échange de pratique pour les équipes
- Mieux connaître les cadres juridiques spécifiques

PROJET DE SERVICE HABITAT JEUNES DANS LE FINISTÈRE

En lien avec les besoins des jeunes et des territoires et à l'initiative des adhérents du Finistère souhaitant s'engager dans des démarches de diversification de l'offre innovantes pour mieux accompagner les jeunes, l'URHAJ a animé la co-construction avec les adhérents d'un projet et a sollicité des co-financements auprès de la CAF 29 (fonds public et territoire), du CD 29 et de l'UNHAJ (fonds de sécurisation).

Le projet aura pour objectif d'expérimenter un service habitat jeunes départemental en Finistère afin de :

- Proposer une offre de logements adaptée et aux besoins spécifiques et actualisés de chaque jeune sur l'ensemble du département
- Faciliter l'accès des jeunes à cette offre renouvelée et développée
- Accompagner le parcours résidentiel des jeunes afin qu'il fasse levier sur leur insertion sociale et professionnelle
- Permettre aux jeunes d'habiter leur logement et leur territoire pour en devenir acteur.

5 - ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU PROJET HABITAT JEUNES

OBJECTIFS : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS POUR FACILITER L'ÉVOLUTION DE LEURS PRATIQUES ET POSTURES ET RENFORCER LEURS COMPÉTENCES

La crise sanitaire a amené l'URHAJ à tenter de répondre au mieux aux besoins immédiats des adhérents notamment pendant les périodes de confinement en 2020. En 2021, **des temps d'échange réguliers avec les équipes socioéducatives et les équipes de direction** ont été maintenus (alternance de visios et de rencontres en présentiel) pour répondre à leurs besoins de partager leurs questionnements, leurs difficultés, les adaptations de leurs pratiques et organisations en lien avec les différentes étapes de la crise sanitaire et leurs regards sur l'évolution de la situation des jeunes :

- 3 temps d'échange et de partage d'information avec les directions : 18 février-15 avril- 10 décembre
- 5 temps d'échange et partage d'information pour les équipes socioéducatives : 14 février- 13 avril- 1er juillet- 19 octobre et 14 décembre.

Nous avons relevé notamment :

- Le besoin d'accompagnement plus important et plus ouvert aux questions de santé des équipes en lien avec les difficultés plus importantes et complexes des jeunes
- La mobilisation complexe des équipes sur les espaces collectifs en lien avec les incidences de la crise sanitaire : priorité à la présence en résidence

En 2021, les temps d'analyse de pratique menés par une intervenante extérieure ont pu se remettre en place en présentiel. Un troisième groupe pour les équipes socio-éducative créé en 2020 est maintenu en 2021 pour répondre aux besoins.

- 2 groupes veilleurs : 8 participants le 26 janvier et 12 participants le 22 juin
- 3 groupes socioéducatifs réunis sur 9 séances au total :
 - 9,11 et 17 février - 17 participants au total
 - 8, 20 et 21 avril - 15 participants au total
 - 6 juillet - 4 participants
 - 23 novembre - 6 participants
 - 14 décembre - 5 participants

Les retours des participants confirment que les temps d'analyse de pratique dans le contexte particulier de la crise sanitaire permettent de faciliter la compréhension commune des situations, de partager les conditions de l'écoute. Les échanges mettent en réflexion l'importance de chaque professionnel comme maillon d'un accompagnement global.

Les participants insistent sur l'importance de poursuivre les temps d'analyse de pratique en lien avec les incidences de la crise sanitaire sur les situations des jeunes et leurs pratiques professionnelles.

Les périodes qui ne permettaient pas les temps collectifs en présentiel ont rendu complexe la mise en place du calendrier de formation. Toutefois **3 formations** ont été proposées aux adhérents :

- 1 formation technique vidéo 6 participants
- 2 modules de formation aux premiers secours en santé mentale (1 journée à St Brieuc avec la CPAM) et deux à Pontivy avec respectivement 12 et 17 participants

Le groupe santé a travaillé avec addiction France Bretagne pour construire un programme sur mesure de formation sur les addictions pour 2022

- 2 rencontres du groupe santé : le 30 mars (6 participants et invitées Mathide Lenain conseil régional Salomé Maisonneuve Association addiction France) et le 25 mai (7 participants invitée Laëtitia Vinçont Association addiction France)

PERSPECTIVES POUR 2022

Les évolutions relevées, liées notamment à la crise sanitaire, sont à prendre en compte pour dessiner les modalités d'animation du réseau et les priorités d'accompagnement.

Des thématiques de travail pour les équipes socioéducatives émergent comme :

- Les nouveaux modes de liens (via les réseaux sociaux par exemple) qui sont importants afin de mieux connaître les jeunes individuellement, afin d'entrer en relation avec les plus isolés (les interventions collectives ne concernent pas forcément les plus en besoin qui ne participent pas forcément à ces temps). Il s'agit d'envisager le format d'interventions qui permettent l'aller vers les jeunes, de réfléchir pour faciliter la rencontre en accueil.

- Renforcer les partenariats et améliorer la cohérence des coopérations afin de répondre au mieux aux situations les plus complexes. Il s'agit d'intégrer ou d'initier des coordinations inter réseaux locales qui peuvent être facilitée via des partenariats régionaux

Différents temps sont à organiser avec les équipes socio-éducatives :

- Maintenir les temps de partage d'expériences en interne au réseau pour croiser par exemple les solutions d'organisation afin d'articuler la gestion locative, l'accompagnement des jeunes et l'animation des temps collectifs.

- Déployer les temps d'analyse de pratique pour échanger à partir de situations vécues avec les résidents, analyser les conditions de réussite dans les expériences relationnelles, analyser les difficultés rencontrées dans la relation avec les résidents.

- Organiser des formations pour développer ou renforcer des compétences : les premiers secours en santé mentale, l'écoute de situations complexes, la mobilisation des jeunes sur le collectif, la communication non violente, la prise en compte et l'accompagnement des addictions (prévention, réduction des risques, accompagnement individuel, sensibilisation collective)

- Organiser des journées de mutualisation et d'apports externes pour creuser certaines problématiques : les aides alimentaires, la présence sur la toile (y compris promeneurs du net), les difficultés de sorties de résidences

LES PERSPECTIVES POUR 2022

Plus largement, des **axes de travail** en lien avec la nouvelle motion nationale du réseau Habitat jeunes sont à formaliser :

- Le collectif et ses évolutions au cœur du projet habitat jeunes avec les professionnels (équipes socioéducatives et direction) et les administrateurs en lien avec l'évaluation des 54 projets d'intérêt collectif mis en place par les adhérents dans le cadre de la mesure d'urgence du Conseil régional
- La question de la mixité et des publics spécifiques au sein des résidences avec les cafs ou les conseils départementaux
- La question des parcours résidentiels, de l'autonomie par le logement et de l'adaptation des offres de logement qui peut être partagée dans le cadre du chantier logement (dialogue structuré Etat région) et avec les bailleurs sociaux via l'ARO HLM (renouvellement de convention)
- La santé des jeunes et l'écologie via l'alimentation notamment dans le cadre de la convention avec l'ARS et du partenariat avec la CRESS
- La question de la stabilité financière des jeunes en lien avec les aides d'urgence du Conseil régional notamment et leur évaluation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ URHAJ BRETAGNE

MERCI À NOS PARTENAIRES



DES ESPACES, DES RENCONTRES, UN CHEZ SOI